

DECLARATION LIMINAIRE AU CTL DU 5 JUILLET 2017

Monsieur le Président,

Vous nous convoquez aujourd'hui à un comité technique qui a pour objet le déménagement de nos services à Tenon.

Je pense utile de vous rappeler que nous sommes le syndicat qui, dès le départ, avec une majorité de nos collègues, avait combattu ce projet.

Nous ne pouvons que constater que nous avons raison d'être inquiets de cette opération.

En effet, à peine arrivés dans ces nouveaux locaux, des problèmes ont surgi. Pas des petits problèmes mais plutôt de gros problèmes mettant en danger la santé des agents.

Nous avons voulu vous avertir immédiatement mais le dialogue social étant ce qu'il est, c'est à dire tout à fait médiocre à la DSFP AP HP, vous avez refusé de nous recevoir.

Afin de vous contraindre à assumer vos responsabilités devant les agents de la DSFP AP HP nous avons dû, avec l'ensemble des organisations syndicales présentes sur le site, établir un rapport de force.

70 collègues vous ont interpellé le jeudi 29 juin 2017. Ils avaient listé les revendications. Il faut reconnaître que cette installation a été faite en dépit du bon sens. Les moyens dévolus ont été a minima. Et d'après vos propos, ceux qui ne sont pas contents n'ont qu'à demander une mutation !

Pour résumer, les collègues de la DSFP arrivent dans les locaux sales, plein de poussière, avec des nuisances sonores importantes car les travaux ne sont pas finis. De plus ils sont envahis par des souris... Et il faudrait qu'ils se taisent!?!

Enfin des services de la DSFP APHP jouxtent un service de médecine nucléaire. L'histoire ne dit pas que la direction a pris attache auprès de spécialistes pour vérifier qu'il n'y avait aucun danger pour les collègues. Bref que de dysfonctionnements, que de mépris pour vos agents.

Monsieur Le Président, depuis le temps, vous nous connaissez, nous ne sommes pas du genre à abandonner.

Nous voulons des conditions de vie au travail décentes et acceptables pour tous les collègues de la DSFP et ça c'est de votre responsabilité !

Pour nous il s'agit d'obtenir immédiatement :

- que cessent les nuisances sonores,

-que cessent les dysfonctionnements constatés à la téléphonie,

-que des **mesures d'hygiène** et un **programme de dératisation** soient immédiatement activés en vu d'enrailler l'invasion de rongeurs.

-que les toilettes soient dotées de poubelles, essuie main et miroirs et qu'elles soient séparées entre « hommes et femmes »,

-que le ménage de fin de chantier soit fait minutieusement et que le ménage quotidien soit assuré pour trouver, tous les jours, des locaux propres et accueillants.

La délégation FO-DGFIP de la DSFP- APHP

Titulaires : Nicole ARULDASS – Laurent AUBOYER – Aurore TAILFER

Suppléants : Nicole HAMON – Jean-Claude VUILLEMIN

Compte-rendu du CTL du 5 Juillet 2017

Le seul point abordé à l'ordre du jour à retenir : **Le Déménagement**

Premier point important : Comme convenu aux différents CTL précédents, la délégation F.O.-DGFIP a demandé et obtenu le rapport sur l'amiante. D'ores et déjà, nous pouvons vous confirmer qu'il n'y a aucune trace d'amiante visible (*Diagnostic assuré par la société SODIATEC*). Toutefois, nous transmettons ce rapport à notre représentant FO au CHSCT.

Deuxième point important : Médecine nucléaire – Comme souligné dans notre liminaire, nous avons voulu avoir quelques précisions concernant la présence de la médecine nucléaire à proximité du service des RH. La réponse de l'administration : ce serait un service purement administratif, et il n'y aurait pas de matériel médical. Mais nous avons exigé la production d'un document qui nous le certifie. Nous serons très vigilant sur ce sujet.

Troisième point important : « Désourisation » – Comme souligné dans notre liminaire, la délégation FO a demandé qu'un programme de dératisation complète soit réalisé. Les mesures ponctuelles effectuées ce mercredi notamment aux RH (renouvellement des boîtes à appâts) ne permettront pas une éradication complète des rongeurs. Pour nous la réponse de la direction semble très légère. Pour l'instant, la solution est gratuite. Celle-ci consiste simplement à remplacer les boîtes. Pour nous, pour assurer une efficacité, il faut que l'ensemble de l'hôpital subisse une opération de dératisation.

Quatrième point important : Le nettoyage – Suite aux nombreux dysfonctionnements, la direction a réussi à obtenir un interlocuteur à SUD Service : 4 agents sont mis à disposition pour le ménage de toute la DSFP-APHP. La direction a désigné un référent nettoyage au service SRBL. Le tarif du contrat annuel est de 56 000 € TTC. La délégation FO a demandé que les prestations et leur fréquence soient retracées dans une note de service adressée à tous les collègues (*mail*).

Cinquième point important : Les mesures d'hygiène – La direction maintient qu'il n'y aurait pas de bloc séparé homme/femme pour les toilettes. S'ils le souhaitent, les collègues peuvent aller au 2ème étage (*blocs séparés*) ou utiliser les toilettes pour handicapés. En ce qui concerne les distributeurs des essuie-mains en papier, lorsque ceux-ci sont vides à mi-journée, il convient de contacter le SRBL qui s'occupera du réapprovisionnement. Aucun essuie-mains n'est prévu dans les salles de détente ... « C'est aux agents de se les fournir ».

Sixième point important : L'évacuation en cas d'incendie – Dès le premier exercice d'évacuation, la délégation FO a fait remarquer à la direction que le point de rassemblement actuel n'était pas satisfaisant. Le 18 juillet 2017, une rencontre avec le nouveau responsable sécurité incendie de l'APHP aura lieu sur ce sujet.

Par ailleurs, l'ISST fera une visite des locaux les 10 et 11 juillet.

Septième point important : Le déménagement du SFACT en 2018 – Les travaux de transformation au sixième étage sont en cours et seront terminés fin juillet. On estime que celui-ci pourra être effectif au cours de la 2ème quinzaine d'août 2018. L'installation des services se répartira entre l'intégralité du sixième étage (*6 pôles + la direction du SFACT + la cellule relations fournisseurs + 1 salle de réunion*), le carré nord du 5ème (*pôle travaux*) et le RdC haut (*Pôle courrier + 3 pôles*). Il n'y aura pas de salle de détente au 6ème étage, mais les agents du SFACT pourront utiliser les salles de détente de la DSFP-APHP. Si les agents souhaitent voir les locaux avant emménagement, il faut en faire la demande auprès de la direction.

Questions diverses : Le **lecteur Z** et la **base-école** de la FORPRO ne sont plus en fonction depuis le déménagement. Les services informatiques ont été contactés hier.

La **gestion des fournitures** – Dorénavant, les services ne disposeront plus de leurs fournitures personnelles. Elles sont stockées au RdC haut. C'est le chef de service qui concentrera les demandes, les listera et les transmettra au correspondant fournitures de la logistique une fois dans le mois. En cas d'urgence, ce correspondant pourra être contacté directement.

Le **bail à TENON** : Ce n'en est pas un. C'est une convention d'occupation du domaine publique. La délégation a soulevé la question du coût. Il n'a pas été donné de réponses précises. Néanmoins, les travaux effectués par l'APHP pour l'aménagement de nos locaux se montent à 5 000 000 €, **coût qui sera probablement répercuté sur cette convention !**

L'APHP est en train d'étudier l'installation d'un **tri sélectif** sur l'hôpital TENON. La DSFP-APHP sera obligée de suivre le mouvement.

Problème des **archives** : Celles des ressources humaines (*actuellement au 3ème étage à côté de la salle syndicale*) sont prioritaires. Les autres archives sont stockées provisoirement dans la grande salle au RdC haut (cartons). L'ensemble de celles-ci seront stockées au RdC bas par la logistique, le classement étant la responsabilité de chaque service.

Au RdC haut, il n'y a pas de **fontaine à eau**. La direction a répondu qu'il en manque 4 (12 déjà installées).

Concernant les bouilloires, elles sont interdites sur le site.

Nous disposons du rapport des mesures acoustiques qui ne signale aucun problème.

Pour la délégation FO-DGFIP, il aurait été plus judicieux d'emménager lorsque tous les travaux étaient totalement terminés.

Comme le dit la direction : « *il a fallu cohabiter avec la fin des travaux* ».

Contact : Nicole ARULDASS : 01.83.94.51.51 – Laurent AUBOYER : 01.83.94.51.50

Si absents, contactez la section de Paris (*coordonnées en entête de 1ère page*)

	BULLETIN D'ADHESION	
	NOM :	PRENOM :
	GRADE :	
	AFFECTATION :	
	déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE FINANCES PUBLIQUES	
Fait à	le	
(signature)		
→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu		